

Procès-Verbal du Conseil d'école n°1

- 07 novembre 2017 - 17h

Présents :

Directrice : Mme Blin

Enseignants Maternelle : Mmes Virleux, Larrieu, Chanaud, Clauson, Pirastu, Schmid, Bionda, Gaulin

Enseignants Élémentaire : Mmes Cazaubon, Chaduc, Berenguer, Vallet, Pitaud, Journet, Faure, Cieslar, Goyon

Maître supplémentaire : Mme Bollard

ATSEM : Mmes Brun, Belbecir, Boussetta, Kpodar, Djelloud, Ballereau

RASED : Mme Boisson

Parents d'élèves : Mmes Alleg, Badri, Ben Achour, Ghribi, Hassani, Leroux, Mezdari, Slaoui, Sy
M. Alleg, Bang, Brunel, Digbeu, Lograda

Maison de l'enfance : M. Naton (Directeur)

Élue : Mme Picot

Mairie/cadre DEES : Mme Louis-Chevrau

DDEN : Mme Malfondet

Excusés :

IEN : Mme Goulefer

DDEN : Mme Vigne

Infirmière scolaire : Mme Vignon

Enseignants : Mmes Pontet, Busch, Couturier, Hinfray, Demarcq

ATSEM : Mmes Gallego, Gaget, Gasmi

Parents : Mmes Acar, Himeur, Makala, M. Ferhat

Ordre du jour :

1/ Tour de table des participants

2/ Validation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2016-2017

3/ Rentrée 2017 : organisation pédagogique

- Les classes, les enseignants, les ATSEM / Le maître supplémentaire / Le RASED

4/ Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves

- Résultat des élections du 13 octobre 2017 / Rôle des parents élus / Présentation de l'instance du Conseil d'école

5/ Règlement intérieur :

- Présentation et vote

6/ Projet d'école 2016-2020 :

- Parcours, axes retenus, actions

7/ Etat des lieux des comptes

8/ Actualités :

- Nouvelle configuration de l'école Joliot CURIE (GS, Extension)

- Rythmes scolaires, CP à 12, Sécurité

- Prises en charge sur temps scolaire

9/ Vie de l'école :

- APC, accompagnement éducatif

- projets des classes, sorties

- classes transplantées

10/ Présentation du projet éducatif de la Maison de l'enfance

11/ Dates des prochains conseils d'école

1/ Tour de table des participants

2/ Validation du procès-verbal du dernier conseil d'école 2016-2017

- Pour rappel, ont droit de vote dans un conseil d'école : les enseignants, la Directrice, l'Élu Municipal, le DDEN, les parents représentants.

Les autres membres du Conseil peuvent s'exprimer à titre consultatif.

- Le PV du 3ème conseil d'école (en date du 20 juin 2017) est validé à l'unanimité après une brève relecture.

3/ Rentrée 2017 : organisation pédagogique

• Les classes, les enseignants, les ATSEM

L'école primaire Joliot CURIE se compose de **18 classes** (8 en maternelle et 10 en élémentaire), avec 1 ouverture de classe en élémentaire cette année.

Nombre d'élèves inscrits = **452** (212 en maternelle et 240 en élémentaire).

Les 8 classes de Maternelle

CLASSE	Effectif	Enseignant	ATSEM
Tout-petits	27	Mme Mathilde VIRLEUX <i>Mme Natalie BUSCH (Jeudi + 1/4 Mercredi)</i>	Mme Delphine Brun
Tout-petits / Petits	11+14 = 25	Mme Aurore LARRIEU	Mme Houda Belbecir
Petits-a	29	Mme Claire CHANAUD	Mme Marjorie Gallego
Petits-b	27	Mme Marie-Anne CLAUSON	Mme Sharen Boussetta
Petits / Moyens	6+22 = 28	Mme Sophie PIRASTU	Mme Assimawou Kpodar
Moyens	28	Mme Léah SCHMID	Mme Marlène Gaget Mme Lilia Gasmi
Grands-a	24	Mme Audrey BIONDA	Mme Houria Djelloud
Grands-b	24	Mme Aline GAULIN <i>Mme Emilie PONTET (Mardi + 1/4 Mercredi)</i>	Mme Laure Ballereau

Les 10 classes de l'Élémentaire

CLASSE	Effectif	Enseignant
CP-a	23	Mme Célie CAZAUBON
CP-b	23	Mme Hélène CHADUC / <i>Mme Natalie BUSCH (Lundi + ¼ mercredi)</i>
CP/CE1	16+7 = 23	Mme Élodie BERENGUER / <i>Mme Marie-Astrid COUTURIER (Vendredi et ¼ mercredi)</i>
CE1	25	Mme Nelly VALLET
CE1/CE2	9+15 = 24	Mme Marie PITAUD
CE2	24	Mme Camille JOURNET / Mme Fanny HINFRAY <i>(Lundi – Mardi – ½ mercredi) / (Jeudi – Vendredi – ½ mercredi)</i>

CE2/CM1	8+16 = 24	Mme Laura FAURE
CM1/CM2-a	12+12 = 24	Mme Mylène CIESLAR
CM1/CM2-b	11+14 = 25	Mme Charlotte DEMARCQ
CM2	25	Mme Céline GOYON

• **Le maître supplémentaire**

- Enseignante : Clémence BOLLARD

L'école bénéficie de ce poste car elle est en Réseau d'Education Prioritaire (REP).

L'objectif est de prévenir la difficulté scolaire, en permettant de nouvelles organisations pédagogiques : elle peut intervenir dans la classe, ou prendre en charge de petits groupes d'élèves dans une autre salle.

- La priorité est donnée au cycle 2, notamment pour l'apprentissage de la lecture.

• **Le R.A.S.E.D.** (= Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

- Les membres du RASED travaillent avec les élèves rencontrant des difficultés, en collaboration avec les enseignantes de l'école.

Elles peuvent également prendre en charge des petits groupes d'élèves en-dehors de la classe.

Les 3 membres du RASED intervenant à l'école Joliot CURIE :

- Françoise Lioure : la rééducatrice

- Laurence Planard : la psychologue scolaire

- Marie-Paule Boisson : pour l'aide pédagogique

Les prises en charge d'élèves en difficulté sont basées sur les demandes d'aide faites par les enseignants.

Les familles peuvent également prendre contact directement avec la psychologue scolaire.

Le RASED travaille également avec les enseignants de GS et CP pour organiser la liaison GS-CP en fin d'année, ainsi que pour l'aide à la première scolarisation des TPS/PS en début d'année.

D'autres interventions peuvent avoir lieu dans certaines classes à la demande des enseignants. Les parents mis au courant au préalable par les enseignants.

4/ Retour sur les élections des représentants de parents d'élèves

• **Résultat des élections du 13 octobre 2017 :**

L'école étant constituée de 18 classes, le nombre de places à pourvoir était de 18 parents.

Cette année, 26 parents se sont présentés pour l'ensemble du Groupe Scolaire. Aucun n'était constitué en association (FCPE, PEEP, ...).

Les élections ont été organisées le **vendredi 13 octobre 2017** (le vote par correspondance étant également proposé).

- Liste électorale constituée de 580 parents (Il s'agit de tous les parents disposant de l'autorité parentale, quelle que soit la Nationalité) ;

- Nombre de votants : 217

- Taux de participation : 37,41 %

- Nombre de parents représentants élus : **18** (ainsi que 8 suppléants)

- Nombre de places non pourvues : 0

Pour comparaison, l'élection 2016-2017 avait aboutie à l'élection de 13 parents, avec 4 places non pourvues, pour un total de 17 places (le taux de participation était de 25,48 %).

Parents représentants pour l'année 2017-2018 :

NOM	Classes	NOM	Classes
Mme Marie ACAR	PS-b	Mme Sinine GHRIBI	CM2
M. Ahmed ALLEG	TPS / GS-b / CE2-CM1	Mme Nahema HASSANI	TPS-PS / CPa
Mme Mirvate ALLEG	TPS / GS-b / CE2-CM1	Mme Sabrina HIMEUR	PS-a / MS / CE1
Mme Hajir BADRI	GS-a / CE1-CE2	Mme Feriale LEROUX	CE1 / CE1-CE2
M. Daniel BANG	GS-a / CE1	M. Mehddy LOGRADA	GS-b
Mme Marion BEN ACHOUR	PS-MS	Mme Paméla MAKALA	TPS-PS / CM2
M. Raphaël BRUNEL	CP-a	Mme Ayda MEZDARI	PS-b / MS
M. Sikely DIGBEU	CE2 / CM1-CM2a	Mme Bisma SLAOUI	CP-CE1 / CM1-CM2b
Abdallahab FERHAT	GS-b	Mme Aminata SY	MS / GSb

Suppléants :

NOM	Classes	NOM	Classes
M. Mohammed Reda AMER	TPS-PS	M. Mohamed Karim MEZDARI	PS-b / MS
Mme Hadjer BENCHERIF	PS-b / GS-a / CM1-CM2a	Mme Mélanie MONDIE	PS-b
Mme Lola DIGBEU	CE2 / CM1-CM2a	Mme Karima NESSIL	CE1-CE2
Mme Fahima LANANI	PS-a / GS-a	M. Kassim YOUSOUFA	CP-CE1 / CP-a

• **Rôle des parents élus :**

Les représentants des parents siègent lors des 3 conseils d'école.

Ils peuvent faciliter la communication entre les familles et les personnels, intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer une problématique, faire des propositions ou pour assurer une médiation.

Les délégués doivent respecter l'obligation de discrétion qui est commune à tous les membres du conseil.

→ Communication représentants / familles :

- Affichage du trombinoscope des parents élus à envisager;

- Utilisation de la boîte mail pour les parents représentants : s'assurer que tous les représentants ont accès à cette messagerie.

→ Il serait nécessaire de définir un référent parmi les parents représentants : pour cela, il faudrait élire un bureau lors d'une prochaine réunion. Cela faciliterait également la communication avec les différents partenaires.

• **Présentation de l'instance du Conseil d'école :**

Il exerce notamment les compétences suivantes :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne son avis et présente ses suggestions sur le fonctionnement de l'école;
- donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

5/ Règlement intérieur : présentation et vote

Comme chaque année, le règlement doit être présenté au vote du conseil d'école afin d'être validé pour l'année scolaire en cours.

Modifications apportées au règlement 2016-2017 :

- Horaires de sortie en élémentaire harmonisés avec les affichages (11h30-11h40 et 16h-16h10);
- Interdiction des écharpes en maternelle (privilégier les tours de cou) : risquées avec les jeux de la cour;
- Ajouter les horaires d'entrées/sorties possibles pour les prises en charge sur temps scolaire : 10h et 15h

→ **Le nouveau règlement 2017-2018 est validé, à l'unanimité (cf. Annexe 1).**

6/ Projet d'école 2016-2020

• Conception

Le projet d'école a été rédigé et présenté en 2016-2017, avec les axes de travail retenus :

	Axes prioritaires retenus
Parcours maternelle	- Développer le langage (le vocabulaire et la syntaxe). - Mettre en place un projet de cycle autour du jardinage et sensibiliser à l' écologie .
Parcours de réussite scolaire	- Domaine 1 du socle commun : les langages pour penser et communiquer. - Compréhension des énoncés.
Parcours citoyen	- La relation école/familles est à renforcer : créer du lien avec les parents, les investir dans la vie de l'école pour leur en donner le sens. - Améliorer le climat scolaire : réduire les conflits et la violence entre les élèves.
Parcours d'éducation artistique et culturelle	- Mettre en place un parcours culturel de cycle intégrant des intervenants et des visites dans des domaines diversifiés (musique, théâtre, danse, opéra, musées, ...). - Travailler de manière collaborative avec les intervenants .

• Un nouveau parcours : le parcours santé

Ce nouveau parcours est à concevoir cette année dans toutes les écoles. Il est actuellement en cours de validation.

- Les objectifs de la promotion de la santé et du parcours éducatif de santé sont :

- Eduquer : Développer les compétences personnelles et sociales, les compétences disciplinaires.
- Prévenir : Mettre en œuvre des actions centrées sur des problématiques mettant en jeu les dimensions éducatives et sociales.
- Protéger : Créer un environnement favorable à la santé et au bien-être des élèves.

• Actions 2017-2018

Les actions travaillées l'année dernière prennent toute leur place cette année. Quelques exemples :

- Cycle 1 = Mettre en place dans les classes un projet autour de l'écologie (jardinage, élevage, compostage...).
- Cycle 2 = Protocole lecture au CP et début de CE1, fluence au CE1
- Cycles 2/3 = Mettre en place des débats philosophiques, des conseils d'élèves

7/ État des lieux des comptes

➤ **Crédits 2017 alloués par la Municipalité :**

	Maternelle	Élémentaire
Crédits adjudicataires (Fournitures, livres scolaires, BCD, matériel sportif) = commandes de rentrée	23,00 € / élève (X 225) = 5175,06 €	31,00 € / élève (X 235) = 7285,00 €
Crédits adjudicataires --> Transports scolaires	129,25 € X 4 = 517,00 €	129,25 € X 5 = 646,25 €
Crédits libres (Fournitures achetées en cours d'année, cahiers de liaison, projets, ...)	9,00 € / élève + 92 € d'abonnements = 2117,00 €	6,00 € / élève + 92 € d'abonnements = 1502,00 €

➤ **Comptes de la Maternelle rentrée 2017**

	Crédit +	Débit -
Avoir de l'année 2016-2017	1038,05 €	
Crédits libres	2117,00 €	
Cahiers de liaison		270,00 €
Abonnements		72,00 €
Frais OCCE		517,40 €
TOTAL	2295,65 €	

➤ **Comptes de l'Élémentaire rentrée 2017**

	Crédit +	Débit -
Avoir de l'année 2016-2017	1410,91 €	
Crédits libres	1502,00 €	
Cahiers de liaison		270,00 €
Frais OCCE		556,50 €
TOTAL	2086,41 €	

→ Les parents représentants proposent d'informer davantage les familles sur le fonctionnement de l'OCCE, notamment sur le fait que la participation proposée en début d'année permet aux enseignants d'anticiper les sorties et d'évaluer les possibilités.

8/ Actualités

• **Nouvelle configuration de l'école Joliot CURIE (GS, Extension)**

➤ Mise en service de l'extension : 5 classes + le restaurant scolaire d'élémentaire

→ Les classes de CE2, CE2/CM1, CM1/CM2-a, CM1/CM2-b, CM2 ont emménagé dans les nouveaux espaces finalisés cet été.

- Les classes ont été équipées de VPI, la livraison du matériel informatique vient d'être effectuée (15 ordinateurs portables) : des ajustements sont encore à faire.

- L'aménagement de la cour est en cours de réalisation (espaces verts), les tracés au sol viennent d'être faits pendant les vacances d'automne.

- Le nouveau restaurant scolaire, toujours sous forme de self, est plus grand que l'ancien.

→ Il manque encore les poubelles extérieures dans la cour.

➤ 2 classes de GS à l'étage

→ 2 classes de GS ont été déménagées à l'étage cette année. Des aménagements ont été demandés au niveau de l'escalier extérieur utilisé par les familles lors des entrées/sorties. Les parents représentants ont été conviés par la Municipalité à une réunion organisée à l'école lundi 6 novembre :

- Lors de cette réunion, il a été rappelé que les escaliers répondent déjà aux normes de sécurité.

- Concernant les propositions qui avaient été faites, voici les réponses apportées par M. Alain VALERIE (Direction du Patrimoine) :

▪ 1ère proposition : Installer une deuxième rampe, à hauteur adaptée = Acceptée

▪ 2ème proposition : protéger les bouts de la rampe déjà existante = Acceptée

→ *Le coût des travaux est estimé à environ 2500 euros.*

▪ 3ème proposition : sécuriser la plateforme et diminuer cette sensation de vide = Acceptée

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

→ Le coût des travaux est estimé à environ 3000 euros.

- 4ème proposition : trouver une solution pour abriter les parents en bas des escaliers.
→ Cette proposition ne peut être validée car cela touche à l'œuvre architecturale et demanderait un coût trop important.
- 5ème proposition : le revêtement des escaliers a été évalué aux normes, construit avec un revêtement spécifique et non glissant. Il ne peut donc être amélioré.

- Une pétition avait été déposée par des parents début septembre concernant cet escalier.
- La municipalité soulève les efforts mis en œuvre dans l'amélioration de cet escalier, qui est pourtant déjà aux normes. Une rampe à hauteur d'enfants va être installée, ainsi qu'une signalétique visuelle handicapée et un habillage (garde-corps) pour la plateforme du haut.
- Les élèves de Grande Section n'utilisent pas les escaliers extérieurs en journée, mais les escaliers intérieurs (possible car les couloirs sont libres sur ces temps). La réunion du 6 novembre répondait aux propositions d'amélioration demandées par les enseignantes pour les entrées-sorties.
- Des parents souhaiteraient utiliser l'escalier intérieur.
→ Il est impossible de laisser circuler des adultes lors des montées/descentes des classes en élémentaire, cela remettrait en cause la sécurité de l'établissement et la circulation est déjà très importante.
→ La gestion des flux de circulation est importante quand elle concerne un très grand nombre de personnes : il est donc nécessaire de trouver un compromis.
- Sécurité : ne pas utiliser de chaise pour bloquer la porte de l'escalier.
- Rappel : Il est demandé de laisser les poussettes dans le hall.

➤ Nouvel emplacement du restaurant scolaire en maternelle

→ Le restaurant de Maternelle a été installé dans l'ancien restaurant de l'élémentaire (plus vaste, ce qui permet d'accueillir davantage d'enfants).

- Les ATSEM regrettent qu'un système d'abri ne soit pas installé le long du passage à l'extérieur (pour passer du couloir au restaurant), car des flaques se forment parfois les jours de pluie.

➤ Ouverture d'une 3^{ème} couchette

→ Avec l'augmentation des effectifs dans les petits niveaux (114 TPS/PS), la mise en place d'une troisième couchette est nécessaire cette année (installée dans la BCD).

• Rythmes scolaires

Ces dernières années, la question des rythmes scolaires divise.

Cette rentrée, 43% des communes françaises ayant une école publique sont repassées à la semaine de 4 jours sur 36 semaines.

Pour que l'Inspecteur d'Académie étudie une demande de retour à 4 jours, il est nécessaire que la proposition émane de la commune et d'au moins un conseil d'école de cette commune.

→ Position de la ville de Vénissieux sur les rythmes scolaires : la Municipalité va organiser cette année une concertation familles/Mairie/enseignants afin que chaque acteur soit consulté. L'objectif est de trouver une solution qui aille au plus près du rythme de l'enfant.

• CP à 12

Les écoles en REP+ sont entrées dans le dispositif des CP à 12 élèves cette année.

Ce dispositif concernera l'école Joliot CURIE, en REP, l'année prochaine.

- Cette première année d'expérimentation en REP+ nous permettra d'avoir un peu de recul lorsqu'il faudra le mettre en place.

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr **Tel. :** 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

Pour rappel, les écoles qui ne disposent pas de locaux suffisants fonctionneront avec deux enseignants dans la même classe.

- La question du poste de maître supplémentaire est soulevée : l'enseignant sera certainement à double casquette, avec des CP et un peu de temps laissé pour la fonction de maître supplémentaire.

- Une enseignante demande dans quelle mesure, selon les salles disponibles, serait-il possible d'utiliser des salles en mutualisation avec la Maison de l'enfance, afin d'avoir uniquement des groupes de 12 élèves ?

→ *Il est encore trop tôt pour le savoir.*

• **Sécurité**

Depuis l'année dernière, les mesures de sécurité ont été renforcées dans les écoles. Celles-ci ont été présentées lors des réunions de rentrée, en début d'année.

Les parents sont encouragés à ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération des enfants. Tout comportement ou objet suspect doit également être signalé.

Un adulte de l'école doit être présent à l'entrée pour assurer l'accueil des élèves, un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué.

- Toutes les écoles doivent réaliser en début d'année 1 exercice portant sur un attentat-intrusion, adapté à l'âge des enfants. Les familles sont averties de sa réalisation.

L'école Joliot CURIE doit procéder à son exercice vendredi 17 novembre matin.

Pour les plus jeunes, les raisons de l'organisation de l'exercice ne sont pas expliquées, celui-ci étant alors présenté sous la forme de « jouer à se cacher ».

- Déroulement de l'exercice : Au signal (corne de brume), se cacher dans sa classe silencieusement.

• **Prises en charge sur temps scolaire**

La note de service N°3 de l'Inspection rappelle aux Directeurs la nécessaire limitation des ouvertures des portes des écoles, pour des raisons de sécurité. Cette limitation est fortement renforcée par la disparition cette année des personnels administratifs dans les écoles.

Il est ainsi indiqué « Par conséquent, les élèves ayant des soins et des prises en charge sur le temps scolaire réintégreront l'école aux heures des récréations ou en fin de matinée ».

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a également adressé un courrier dans ce sens aux représentants des orthophonistes et rappelé la responsabilité des directeurs d'école de la sécurité du site.

- Pour ces raisons, les allers et retours sur temps scolaire ont été regroupés sur 2 horaires à Joliot CURIE : 10h et 15h.

Cela permet aux enfants concernés de ne s'absenter qu'1h30 au maximum de l'école.

→ Des parents indiquent qu'il peut parfois être difficile de s'adapter à ces horaires.

9/ Vie de l'école

APC, Accompagnement Éducatif, AEPS :

➤ **APC avec les parents** : intégration des parents au sein de l'école, dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires ;

- En Maternelle :

▪ période 1 : les enseignantes regrettent de ne pas avoir eu davantage de parents inscrits.

▪ périodes à venir : d'autres projets sont à venir : éco-jardinage,...

- En Cycle 3 : les APC parents vont bientôt commencer.

➤ **Accompagnement Éducatif** : des enseignantes de l'école vont encadrer des groupes d'élèves les lundis et mardis soir (à partir du 13 novembre, du CP au CM2) → Mmes Goyon, Cieslar, Faure, Chanaud, Pirastu, Bollard.

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

♦ Activités proposées : Aide aux devoirs et aux leçons (*Cette année, il a été demandé aux écoles de se concentrer sur l'aide aux devoirs, l'anglais n'a donc pas pu être proposé.*)

- La demande est très forte par rapport à l'offre. Des groupes différents seront donc créés pour chaque période afin de répondre le plus efficacement à cette demande, de manière à ce que les enfants qui le souhaitent puissent participer au moins une fois durant l'année scolaire aux ateliers proposés.

➤ **AEPS (Action Éducative Péri-Scolaire)** : à partir du 6 novembre, le Centre social du moulin à vent intervient à Joliot CURIE tous les lundis soir pour encadrer un petit groupe d'enfants sur de l'accompagnement à la scolarité (sur inscription, en octobre).

Il s'agit d'aider l'enfant à mettre du sens sur les apprentissages, travailler la méthodologie, l'organisation et la concentration.

Projets inter-écoles :

➤ **38ème Foulée Vénissiane** : **samedi 18 novembre** au stade d'athlétisme du parc de Parilly. Les élèves des écoles de Vénissieux se donnent rendez-vous pour 11 courses (par classe d'âge) de 9h à 12h.

Le jour même, les 3 premiers de chaque course seront récompensés. Des récompenses seront aussi organisées ultérieurement pour les challenges d'école : le nombre de participants, la performance de l'école, le respect des engagements.

- Nombre d'inscrits pour Joliot CURIE cette année (du CP au CM2) : **112** (86 l'année dernière).

➤ **La journée de la Laïcité** sera organisée **samedi 9 décembre** par les D.D.E.N.

A cette occasion, 5 classes de l'école se sont inscrites dans l'action proposée (du CE2 au CM2) :

♦ La Capsule temporelle : chaque groupe scolaire va constituer une capsule temporelle destinée aux générations futures. Pour cela, les enfants disposeront dans un coffre en bois leurs productions autour de la question « Qu'est-ce que la Laïcité, pour vous, aujourd'hui ? ».

Projets de cycles / de classes :

➤ **Projet « Mythologie et légendes »** (classes de CM) : la Municipalité accorde une participation de 250 € au projet.

- Littérature basée sur ce thème cette année;

- Visite du musée des Confluences le Mardi 21/11 (2 classes) et Mardi 28/11 (2 classes);

- Différents projets : faire venir une potière, visite au musée des beaux-arts, ...

➤ **Projet « Contes à raconter »** (classes de CE1 et CE1/CE2) : la Municipalité accorde une participation de 150 € au projet.

- Venue d'un conteur en classe : lecture de contes afin d'apprendre à raconter un conte comme un vrai conteur, en vue d'une présentation aux enfants de maternelle et aux parents.

➤ **Projet « Naturama »** : en cours d'étude, l'idée serait de faire venir une ferme itinérante en Maternelle.

➤ **Spectacle de Magie au Cycle 1** : dans le cadre de la semaine du goût, un magicien est venu donner une représentation de magie vendredi 6 octobre au sein de l'école (en lien avec la découverte des saveurs).

➤ **Projet Kapla au Cycle 1** : prévu fin décembre (plus adapté aux GS et aux MS).

➤ **Chorales :**

- Classes de GS : un spectacle doit être donné dans la salle Erik Satie en fin d'année, afin de donner une représentation devant les familles. Il s'agira cette année d'une comédie musicale : « Le jardinier amoureux » (en lien avec le projet jardinage).

- Des chorales débutent également dans d'autres classes.

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élémentaire) / 04.78.74.14.70 (maternelle)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com>

➤ **Le « Marché des connaissances »** (classe de CE1) : l'idée est de faire partager une activité/connaissance aux autres élèves. Chaque élève est tour à tour marchand et client d'une connaissance.

➤ **Lumignons (tous cycles)**: Vendredi 8 décembre

➤ **Marché d'hiver** : Mardi 19 décembre soir en élémentaire + Mercredi 20 décembre à 11h30 en Maternelle.

→ Un représentant soulève également le souhait d'un carnaval ouvert aux parents.

Classes de découverte :

➤ **2 Classes vertes à Champagneux! (du 12 au 16/03/2018)**

= CE1 (Mme VALLET) et CE1/CE2 (Mme PITAUD)

- Thème : « Grandir en découvrant un environnement inhabituel »

➤ 3 classes vertes au Noyer ont été demandées mais n'ont pas été obtenues faute de place (classes de CE2/CM1, CM1/CM2-a et CM2).

10/ Présentation du projet éducatif de la Maison de l'enfance

Monsieur Milan Naton, Directeur de la Maison de l'Enfance, intervient pour présenter le projet éducatif au niveau du Périscolaire.

→ Le projet éducatif est présent sur le blog de l'école et consultable.

➤ Une « Semaine des parents » va être organisée (semaine du 20 novembre) : les parents peuvent venir s'inscrire pour venir coanimer des activités.

- Des représentants soulèvent la question de la surveillance des animateurs durant les temps périscolaires.

→ Lorsqu'un problème survient, ne pas hésiter à se rapprocher du Directeur ou de son adjointe.

- Intervention des représentants concernant des soucis dans les inscriptions au périscolaire cette année : des parents ne comprennent pas pourquoi les élèves de Joliot Curie ne sont pas prioritaires sur les élèves extérieurs.

→ Les élèves de Joliot CURIE sont prioritaires lors de la 1^{ère} vague d'inscriptions. Les inscriptions survenues plus tard se font ensuite selon l'ordre d'arrivée.

11/ Dates des prochains conseils d'école

- Conseil d'École n°2 : Jeudi 1^{er} mars 2018
- Conseil d'École n°3 : Lundi 18 juin 2018
